



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITEE

E/CONF.79/L.4 (ABSTRACT)  
23 juin 1987

ESPAGNOL ET FRANCAIS SEULEMENT

Cinquième Conférence des Nations Unies  
sur la normalisation des noms  
géographiques  
Montréal, 18-31 août 1987  
Point 8 de l'ordre du jour provisoire\*

MESURES PRISES OU PROPOSEES POUR ASSURER L'APPLICATION  
DES RESOLUTIONS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
SUR LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES

L'appellation des régions

Document présenté par l'Australie\*\*

L'APPELLATION DES REGIONS

Résumé

Ce document est consacré à la classification régionale et à l'utilisation de noms comme moyen d'identification de chaque région. Il présente certaines des questions et des incertitudes qui existent en matière de nomenclature du fait de cette pratique, notamment dans le cas de l'Australie méridionale. Il s'agit de savoir si l'on doit ou non modifier les noms de ces unités géographiques (certaines étant clairement délimitées physiquement alors que d'autres sont perçues comme étant définies arbitrairement ou autrement encore) dans le cadre de la normalisation de la nomenclature et, dans l'affirmative, de quelle façon procéder. La résolution 7 adoptée par la quatrième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques fait spécifiquement référence aux régions physiogéographiques mais pourrait être étendue à d'autres classifications régionales, ce qui apporterait un début de réponse à ces questions.

-----

---

\* E/CONF.79/1.

\*\* Document établi par Mlle G. Tranfa, chercheur au Conseil des noms géographiques d'Australie méridionale.